

Nous adressons tous nos remerciements aux personnes qui ont bien voulu participer ou se faire représenter à cette **Assemblée Générale Extraordinaire** consacrée à la modification des statuts de l'association.

Présent(e)s à l'AGE : Serge Sagnard, Jean-François Nord, Françoise Nord, Gérald Fréry, Laurent Drillon, Christian Aberlenc, Guy Avinent, Pascale Ogier, Louis Redaud, Christian Rousson.

Représenté(e)s à l'AGE : Dominique Bonnefond, Odile Oriol, Jacques Petit, Christiane Petit.

1)- AGE / Modifications des statuts

- ✓ **Le quorum n'est pas atteint. 18/49**
- ✓ Nous relisons les statuts tous ensemble et apportons quelques petites modifications supplémentaires qui seront soumises au vote lors de la prochaine AGE.
- ✓ Date de la prochaine AGE : **le jeudi 12/12 à 20h00 au même endroit.**
- ✓ La convocation accompagnée d'un formulaire de procuration va être adressée à tous les adhérents avec l'ordre du jour qui, cette fois, ne comprendra qu'un seul point. C'est-à-dire le vote des statuts modifiés.
- ✓ A la suite de l'AGE, nous en profitons pour tenir un CA élargi.

2)- Balades 2025

- ✓ Des projets ? Non, à part la Fête des Voies Vertes dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité et Mai à Vélo à Feurs en tant que co-organisateur.

3)- Écotay-l'Olme

Victoire en appel. La suite ? Ce n'est qu'à partir du 03/12 que nous serons sûrs de notre victoire, que nous pourrions obliger la commune à remplir ses obligations (en particulier les 3500€ des honoraires de notre avocat), et que nous pourrions exiger de la Préfecture qu'elle pourvoie à l'exécution du jugement. Nous pouvons dès à présent nous rapprocher de la commune et de LFA afin de discuter de l'aménagement cyclable de l'avenue de Montbrison **dans le cadre de la loi LOM** mais la commune a jusqu'au 03/12 pour se pourvoir en cassation. Patience...

4)- Fonctionnement de l'association

Est-ce que c'est satisfaisant ? On aimerait avoir des CR sur ce qui se fait à Feurs et à Montbrison. Cela participe de la visibilité et de la notoriété de l'association qui ne se sont pas construites toutes seules. Et les adhérents (et les autres) ont le droit de savoir ce que nous faisons. Ça pourrait peut-être les motiver...

5)- ESAT de Feurs

- ✓ C'est Benjamin Chenaud, directeur des services techniques de la ville de Feurs, qui nous a mis en contact. Nous les rencontrerons le **18/11 à 11h00** afin de leur apporter notre vision de la sécurité et de la mobilité à vélo.
- ✓ Démolitions rue de la Loire à Feurs : un gros projet qui était annoncé et qui débute sur un axe structurant pour Feurs et pour le territoire de la CCFE.

6)- 5^{ème} baromètre des villes cyclables de la FUB

Du 28 février au 3 juin 2025 (Congrès de la FUB). On essaiera d'avoir la même mobilisation qu'en 2021 et de faire encore plus.

7)- Action en direction du collège de Montrond quand les travaux seront réalisés

Si les travaux de la future voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée débutent fin 2024 comme annoncé, nous y réfléchirons. Le collège devrait être demandeur et il faudra approcher la commune de Montrond-les-Bains pour réfléchir à l'itinéraire entre la sortie de la voie verte et le collège. DSC ou changement de sens de circulation rue de l'Église et rue de la Loire ??? Autre solution ??? À travailler avec la municipalité.

8)- Réseau RLS et SCOT Sud-Loire

- ✓ Laurent participe aux réunions de RLS. Cartographie du réseau structurant portée par Loïs Moreira. Qui va se charger des māj au sein de VeFL42 ???
- ✓ SCOT pas réglementaire qui sera arrêté le 16/12 mais qui sera opposable aux PLU ou aux PLUi. Rester attentif pour le futur PLUi à 87 de LFA ou au futur PLUi de la CCFE.

9)- Aménagement du RD204 à Savigneux

Gérald a envoyé un courrier à Jérémie Lacroix, V-P en charge de la voirie au CD42.

Questions diverses :

- ✓ Sollicitation et accompagnement de la mairie de Bellegarde-en-Forez pour la signalisation (et la signalétique) d'un sens interdit sur lequel butait l'itinéraire d'un de nos circuits du guide vert. C'est maintenant un double-sens cyclable (DSC).
- ✓ Aménagement de voirie terminé à l'arrivée de la Véloire sur St-André-le-Puy.

Prochaine réunion
Assemblée Générale Extraordinaire
consacrée au vote des statuts modifiés
le jeudi 12 décembre à 20h00 à Saint-André-le-Puy